

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La Ville des Mugets*

**C**e livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberh, qui compte plus de 3480 titres à ce jour. « Au nord-ouest de Songeons, sur un plateau vers Riffin, existe un emplacement nommé la *Ville des Mugets*, une tradition locale y met un lieu habité considérable. On y a trouvé des débris de toutes sortes : tronçons de colonnes, sculptures et médailles de Trajan, Hadrien et Posthume, dont quelques-unes sont aujourd'hui dans les collections du musée de Beauvais. C'était vraisemblablement un établissement romain. À Goulancourt, hameau de Senantes, se trouvent encore des restes importants de la forteresse et du château des Évêques ; ils furent réparés au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est aujourd'hui une ferme qui appartient à M. de Salis. Quelques tours



décapitées de l'enceinte, les murailles du donjon et de la chapelle couvertes de lierre sont ce qu'il en reste ; elles ont un aspect saisissant, surtout le soir et par un beau clair de lune. Les fortifications de la ville et du château de Gerberoy se devinent plutôt qu'elles ne se voient, quoique les rues aient conservé les dispositions qu'elles avaient au XVI<sup>e</sup> siècle. Les fossés sont encore apparents, et le donjon (*Castellum*) est toujours franchement indiqué sur son monticule. Mais il ne reste que quelques murs éventrés du vieux château. »

## Bientôt réédité

# Le canton de Songeons

### illustré

par Victor Lhuillier

*Son passé glorieux  
et millénaire*

**L**e canton de Songeons, ancienne division administrative qui a été redécoupée en 2015, bénéficie d'un riche passé historique. Le territoire fut occupé par les Romains, puis la forteresse appelée château Gaillard fit de Songeons une place forte. En 1426, durant la guerre de Cent Ans, la garnison anglaise de Gournay y livra un combat contre les partisans du roi de France et le lieu fut pillé par les troupes de Charles le Téméraire. L'église de Songeons, reconstruite en 1650, possède deux reliquaires en bois du XV<sup>e</sup> siècle. Le château que la marquise Conflans d'Armentières, dame

d'honneur de la duchesse de Berri, fit édifier en 1720, abrite désormais la congrégation des Petites Sœurs des pauvres. Le lavoir Yaya utilisé jusqu'en 1952 a conservé l'âtre dans lequel les lavandières faisaient chauffer l'eau et leur café. Les maisons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et les vieilles rues pavées de Gerberoy, un des « *plus beaux villages de France* » qui reçut de Philippe Auguste le titre de ville en 1202, rappellent son passé glorieux et millénaire. La collégiale Saint-Pierre fut construite en 1015, brûlée en 1419, puis rebâtie entre 1451 et 1468. Son clocher est érigé près d'un contrefort de l'ancien donjon, aujourd'hui disparu, qui servait de demeure au seigneur de Gerberoy.

### L'organisation religieuse et civile avant 1789

Position géographique, limites et étendue. Relief du sol, cours d'eau et météorologie. Constitution géologique. Productions naturelles (le règne animal, végétal et minéral). Population, agriculture (les céréales et autres productions, les animaux ruraux et les produits des animaux). Industrie et commerce (les carrières, les fours à chaux, les tuileries et les briqueteries, les poteries, la lunetterie et l'optique, la bonneterie et les lainages, la fabrication des chaussures, les moulins, les marchés et les foires). Voies de communication (les chemins anciens, les chemins de fer, la route nationale). Administration et finances (les ponts et chaussées et le service vicinal, l'organisation financière). Histoire du canton, avec notamment l'organisation religieuse et civile avant 1789 ainsi que la répartition des communes sous la Révolution. Biographies de personnages illustres, dont notamment le maréchal de Boufflers ; le musicien François-Eustache Ducaurroy, sieur de Saint-Fremin ; le chanoine Jean Pillet. Le dernier chapitre est consacré à l'archéologie. En appendice, les membres des corps électifs, fonctionnaires, employés, principaux cultivateurs, industriels et commerçants du canton en 1889 par commune : Bazancourt, Buicourt, Crillon, Ernemont-Boutavent, Escames, Fontenay-Torcy, Glatigny, Gerberoy, Grémévillers, Hannaches, Hanvoile, Haucourt, Hécourt, La Chapelle-sous-Gerberoy, Lhéraule, Loueuse, Martincourt, Morvillers, Saint-Denis-court, Saint-Quentin-des-Prés, Senantes, Songeons, Sully, Thérines, Ville-en-Bray, Villers-sur-Auchy, Vrocourt et Wambezy. L'ouvrage est illustré de nombreux dessins et cartes.

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3 470 TITRES**

121 TITRES SUR  
L'OISE

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

# LE CANTON DE SONGEONS ILLUSTRÉ

**G**erberoy fut fortifié sous le règne de Charles le Chauve. Sa position sur le haut d'un monticule élevé, sa proximité de la Normandie où les Barbares s'étaient établis, justifiaient parfaitement le choix de ce point comme forteresse. Là fut signé en 946 le traité de paix qui fit de Richard de Normandie le duc de Bretagne et de Normandie ; en 1079, elle servit d'asile à Robert, fils de Guillaume le Conquérant, révolté contre son père ; en 1081, devant elle fut signé par le roi de France Philippe I<sup>er</sup> et le roi d'Angleterre Guillaume, l'acte qui confirmait les privilèges accordés à l'abbaye de Saint-Quentin. Durant plusieurs siècles, elle subit les assauts de tous ceux qui convoitaient sa position stratégique. En 1348, une épidémie de peste noire frappa les populations du Haut-Thérain et la famine qui s'y joignit dépeupla presque entièrement plusieurs communes. Rien n'indique que la Jacquerie atteignit ce pays où la noblesse était peu présente. Du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs du lieu étaient des lieutenants spéciaux. Ils furent d'abord nommés par les évêques de Beauvais, puis la charge devint pratiquement héréditaire. Gouverneurs militaires de la ville, ils administraient les biens de l'évêque-comte et portaient le titre de *vidame*. Toutes les paroisses du canton de Songeons faisaient partie du diocèse de Beauvais et dépendaient de l'archidiaconé de Bray. Les châteaux forts de Goulancourt et de Bresles devinrent les résidences d'été des évêques. Le canton souffrit fortement des ravages de la guerre de Cent Ans, du conflit entre les Armagnacs et les Bourguignons et de la Ligue. Le 4 février 1592, Henri IV, blessé à la bataille d'Aumale, se fit transporter à Gerberoy et logea dans la maison du lieutenant général du vidamé, Michel Briqueville. La légende rapporte que parmi les très beaux ifs qui ornent le jardin de la résidence jusque dans les années 1860, certains avaient été plantés par le monarque et d'autres par le cardinal de Richelieu qui séjourna dans la cité en 1641. Vers 1730, l'industrie de la lunetterie et de l'optique fut introduite dans le canton et occupa environ 240 ouvriers à Sully, Escames et Songeons. Le travail de polissage des verres et des lentilles se fit à la main jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'arrêt de la fabrication des lainages à Hanvoile contraignit de nombreuses familles prospères à la mendicité. L'abbé Caulle, en introduisant la fabrication des chaussures, le montage des brosses de toilette et le triage des soies de porcs redonna aux femmes un travail à la maison « bien préférable au travail des manufactures qui, sous le rapport de la morale et des habitudes, présente souvent des inconvénients ».

Réédition du livre intitulé *Le canton de Songeons illustré. Notice géographique, historique, statistique, administrative, agricole et industrielle*, paru en 1889.

Réf. 1958-3481. Format : 14 X 20. 94 pages. Prix : 12 €. Parution : septembre 2017.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

XXX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr

*Bulletin  
de  
souscription*

à retourner à :

**Le Livre d'histoire**

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution sept 2017  
1958-3481

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: ..... 2017.

Je commande « **LE CANTON DE SONGEONS ILLUSTRÉ** » :

ex. au prix de **12 €**

**FRAIS DE PORT** : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2017 (430 pages)

- 3 450 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.